



Cabinet du secrétaire d'Etat chargé des transports

Paris, le 4 juin 2010



LES JOURNÉES DE LA MER
DES LACS ET DES RIVIÈRES



COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécurité maritime : extension de la diffusion en cycle des bulletins météorologiques côtiers

A la demande de Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, la Direction des Affaires Maritimes, en partenariat avec Météo France et le Centre d'Etudes Techniques Maritimes et Fluviales, étend la diffusion en cycle des bulletins météorologiques côtiers à la Manche pour améliorer la sécurité en mer. Ce dispositif permet ainsi aux usagers de la mer de recevoir les bulletins « côtes » tous les quart d'heure en complément des trois bulletins habituellement diffusés.

A cet effet, les Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage de Corsen, de Jobourg et de Gris-nez assureront, à compter du 15 juin prochain, cette diffusion.

Le bulletin côtier entre le cap de La Hague et la pointe de Penmarc'h sera diffusé sur le canal 79, et le bulletin côtier entre la baie de Somme et le cap de La Hague sera diffusé sur le canal 80.

Par ailleurs, la diffusion à heures fixes des bulletins météorologiques côtiers après appel à tous les usagers sur VHF canal 16, est maintenue.

Dans les capitaineries concernées, une enquête de satisfaction sera mise à disposition des navigateurs.

Mis en place pour la première fois il y deux ans pour la zone allant de Port Camargue à Saint-Raphaël, et étendu en 2009 au Morbihan et à la Charente-maritime ; ce service est unanimement apprécié par les usagers. « La couverture de ce dispositif à l'ensemble des côtes françaises est prévue pour 2012 » assure Dominique BUSSEREAU.

Contact presse :

Lorène THIEBAUT

01 40 81 77 34